



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

Affaire suivie par :
Mme Florence Magliocca
florence.magliocca@developpement-
durable.gouv.fr

La sous-préfète de Coutances

à

Mesdames et messieurs
les membres du comité consultatif de la
RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Coutances, le 1^{er} mars 2023

Objet : comité consultatif de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Compte-rendu de la réunion du comité consultatif de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie du 7 février 2023

Le 7 février 2023, le comité consultatif de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie s'est réuni à Saint-Nicolas-de-Pierrepont sous la présidence de Mme Sophie Miégevillle, secrétaire générale de la sous-préfecture de Coutances.

Étaient également présents :

- Mme Claire Andrieux, communauté de communes Côte ouest centre Manche (COCM)
- Mme Emmanuelle Bouillon, conservatrice la réserve, PNR Marais du Cotentin et du Bessin
- M. A Bernier, Fédération départementale de la pêche
- M. Loïc Chéreau, Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)
- M. Florent Clet, DREAL Normandie
- M. Jocelyn Desmares, Groupe ornithologique normand
- M. Sylvain Diquelou, expert écologue
- M. Grégoire Fautrat, Fédération départementale des chasseurs
- M. Christophe Fossey, maire de Doville
- M. Nicolas Fillol, PNR Marais du Cotentin et du Bessin
- Mme Arlette Laplace-Dolonde, expert hydro-pédologue
- M. Thierry Legendre, Association syndicale de la Sangsurière
- Mme Florence Magliocca, DREAL Normandie
- M. Frédéric Malvaud, élu Saint-Nicolas-de-Pierrepont
- M. Olivier Oettly, SD Office français de la biodiversité
- M. Jean-Marie Poulain, président de l'ASA des bas-fonds de la Douve

Préfecture de la Manche – BP 70522 – 50002 SAINT-LÔ – Tél. : 02.33.75.49.50 – Mél. : prefecture@manche.gouv.fr

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Bureau des migrations et de l'intégration : uniquement sur rendez-vous

- point accueil numérique de 8h30 à 12h30 uniquement sur rendez-vous

Accueil général ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



- M. Thimothée Prey, Conservatoire botanique national de Brest
- M. Antoine Racine, GRECIA
- Mme Séverine Stauth, experte et conservatrice de la réserve de la tourbière de Mathon
- M. Quentin Suardi, PNR Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Thierry Renaud, vice-président de la COCM
- M. Olivier Thélot, GRECIA
- M. Laurent Vattier, DDTM de la Manche
- M. Gilbert Villette, maire de Catteville

Étaient excusés :

- M. Yves Canonne, maire de Saint-Nicolas-de-Pierrepont
- M. Jean-René Lechâtreux, Communauté d'agglomération du Cotentin
- Mme Isabelle Legrand, Agence de l'eau Seine-Normandie
- M. Julien Lesclavec, Conseil régional de Normandie
- Chambre d'agriculture de la Manche

Mme Miégeville ouvre la séance à 14h40 et remercie la commune de Saint-Nicolas-de-Pierrepont pour son accueil. Elle propose que chacun se présente rapidement. Après un rappel de l'ordre du jour, il est procédé à la validation du compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2022. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité. .

Mme Bouillon, conservatrice de la RNN, est ensuite invitée à présenter son rapport d'activités 2022 et le projet de reméandrage du Gorget (dans le cadre de la procédure de travaux en réserve).

Rapport d'activités 2022

La conservatrice rappelle les deux principaux enjeux identifiés dans le plan de gestion et les objectifs à long terme associés. Sur les 27 opérations programmées en 2022, 20 ont été finalisées, 6 sont partiellement réalisées ou reportées, et 1 n'a pas été mise en œuvre (lettre annuelle d'information).

1- Objectif à long terme n°1 (OLT1) - Favoriser les milieux tourbeux ouverts tout en maintenant une mosaïque d'habitats

Trois opérations ont été conduites.

Objectif opérationnel n°1 (OO1) : conserver les prairies de fauche et de pâtures extensives

Cette année, 2 lots de bovins représentant 61 animaux ont utilisé le marais ce qui constitue une baisse significative par rapport aux années précédentes (environ 75 bovins). Un agriculteur n'a finalement pas amené ses animaux. Pour conserver une action efficace sur les milieux, il faudra veiller à avoir plus de 70 bovins les prochaines années.

85 ha ont été fauchés, soit 30 ha de plus qu'en 2021 où la portance réduite des sols avait limité l'exploitation.

Les animations scolaires et grand public dans le cadre d'Interbev ont été renouvelées (élevage extensif et biodiversité). Les effectifs scolaires ont baissé en raison de difficultés rencontrées à l'inscription gérée au niveau national. Ces modalités seront revues pour 2023.

OO2 : conserver la diversité des habitats ouverts de la Sangsurière

La fauche des çasiers en 2022 a intégré le retard pris en 2021 (contrat Natura 2000). Ainsi 28 ha ont été fauchés.

Le pâturage équin se poursuit. Une intervention mécanique sera néanmoins nécessaire pour ré-ouvrir les milieux qui s'embroussaillent. La dernière intervention mécanique remonte à 2013-2014.

OO4- impact du réchauffement climatique sur les milieux

Le suivi de la nappe de la tourbe a été réalisé à la Martellerie (ouest de la RNN) et sur l'Adriennerie. Le piézomètre de l'anse de Catteville était défectueux. La recharge a été limitée et l'assèchement très fort. Sur l'Adriennerie, l'étiage record de 67 cm a été mesuré le 18 août. Pour mémoire, si la nappe descend en dessous de 40 cm, la tourbe ne peut plus être saturée en eau et se minéralise en libérant de grandes quantités de carbone. Il faut se donner les moyens de conserver une tourbière fonctionnelle, c'est à dire qui agit comme un puits de carbone, en maintenant le niveau de la nappe proche de la surface du sol.

OO6- favoriser l'alimentation en eau de la tourbière

Le travail avec les producteurs d'eau qui pompent en amont de la tourbière s'est poursuivi. Notons que les seuils d'autorisation sont encore dépassés en 2022, mais un engagement a été pris de revenir dans le cadre de l'autorisation après 2023. La conservatrice a pu recueillir une grande partie des données collectées par les divers acteurs. Une synthèse, qui se veut évolutive, est en cours et sera transmise ultérieurement. Mme Miégevillle demande quelles sont les raisons de prélèvements sans cesse croissants sur le secteur. Mme Bouillon explique que la demande est croissante : l'eau prélevée est principalement distribuée sur la côte ouest (Portbail, Barneville-Carteret) pour faire face à la demande estivale liée au tourisme balnéaire. Elle est aussi dirigée vers la communauté urbaine de Cherbourg. Mme Laplace-Dolonde explique que les pompages se font dans la nappe des sables qui met en pression la nappe superficielle de la tourbe assurant ainsi la saturation en eau du sol. Avec l'accroissement des prélèvements sous-jacents, la nappe superficielle descend inévitablement dans le sol. M. Fillol alerte plus généralement sur les prélèvements d'eau dans les marais du Cotentin qui mettent en danger la zone humide et ses services écosystémiques.

Sur l'OLT1, la tendance des indicateurs mesurés pointe un problème sur la question du niveau d'eau dans la tourbière, facteur d'influence principal sur les enjeux de conservation définis pour la réserve, tant du point de vue patrimonial que fonctionnel.

2- OLT2 - Maintenir voire restaurer les populations d'espèces d'intérêt patrimonial associées à la tourbière

OO8 – Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel

Un complément d'étude sur les sangsues a permis de dénombrer 10 espèces dont 3 nouvelles. La population de sangsues médicinales est en baisse. Il pourrait s'agir d'une conséquence du curage de la mare de gabion. Une veille sera mise en place en 2023.

Le GRETIA a procédé à une prospection sur les mollusques. Le Vertigo de Des Moulins, espèce d'intérêt européen autrefois bien présent sur la réserve, n'a été retrouvé que sur une seule station. Une veille sera mise en place en 2023. Globalement, 16 espèces ont été contactées dont 1 nouvelle, rare dans la Manche. 2022 n'était pas une année favorable en raison de la sécheresse.

OO9 - Limiter les impacts des espèces envahissantes

Une battue aux sangliers a été organisée (15 prélèvements). Suite aux travaux dans la cladaie, les animaux se sont reportés à l'ouest de la réserve, dans des végétations denses où la progression est très difficile, y compris pour les chiens. Dans la Manche, la chasse aux

sangliers a été prolongée jusqu'au 31/03/2023. Que faire si les animaux reviennent dans la RNN après le 15 février, sachant que la nidification aura débuté ? La stratégie d'intervention pourrait être révisée si nécessaire. Pour information une battue administrative est programmée dans la réserve vendredi 10/02.

OO11- Favoriser des espèces à forte valeur patrimoniale actuellement fragilisées (Flûteau nageant, Damier de la succise)

Le comptage participatif du Damier de la succise en juillet a permis de dénombrier 304 toiles sur l'Adriennerie (67 % ont été protégées par exclos) et 85 toiles sur la Sangsurière (46 % ont été protégées). La politique de protection des toiles semblent porter ses fruits puisque la population se maintient, voire se développe à l'ouest de la RD 900.

Le prochain comptage participatif aura lieu le 24 juillet 2023. Rendez-vous est donné à tous les volontaires à 9h30 à l'entrée du marais de l'Adriennerie.

Sur l'OLT2, la tendance des indicateurs est plutôt favorable pour la partie patrimoine naturel. Néanmoins, plusieurs indicateurs en lien avec le suivi de la tourbe ne seront mesurés qu'en 2023.

3- OLT3 - Restaurer puis maintenir les caractéristiques fonctionnelles de la tourbière

OO12- Restaurer un meilleur fonctionnement hydrologique de l'Anse de Catteville

La conservatrice rappelle les enjeux et les caractéristiques du projet de reméandrage du Gorget. Le dossier est en cours d'instruction (autorisation de travaux en RNN et déclaration loi sur l'eau). Le conseil scientifique de la réserve a donné un avis favorable que la DREAL joindra au présent compte-rendu.

Mme Bouillon propose de mettre en place un groupe de travail pour anticiper les circulations des engins, les difficultés éventuelles en lien avec l'activité agricole et préparer des solutions alternatives à mettre en place tout au long du chantier. Les travaux devraient démarrer au 1^{er} août. Une communication spécifique sera portée par le Parc naturel et l'ASA des bas-fonds de la Douve, porteur du projet. Pour évaluer les impacts de ces travaux, une étude a été programmée sur 3 ans (environ 100 000 €, financés par l'Agence de l'eau et la DREAL).

Le comité est invité à se prononcer sur le projet : il est validé à l'unanimité des votes (18 votants – quorum à 15).

4- Facteur clé de succès : ancrage territorial

En 2022, 5 animations ont eu lieu et 171 personnes ont été accueillies sur la RNN, ce qui est assez peu. La chaleur estivale a contraint le gestionnaire à plusieurs annulations. Le recrutement d'un nouvel animateur, Quentin Suardi, mutualisé avec la RNN du Domaine de Beauguillot, va permettre d'étoffer l'activité. La conservatrice a participé à la fête de la science à Cherbourg, sur le stand du Parc naturel, avec des animations sur les tourbières et le changement climatique.

Programmation 2023

En 2023, le plan de gestion prévoit 27 opérations. A cela s'ajouteront les travaux sur le Gorget et le démarrage de l'étude associée.

Budgets

En 2022, le budget global s'établit à 128 000 € comprenant la dotation courante de 117 000 €. Le bilan financier fait état d'un excédent de 16 253 € qui sera reporté sur 2023 pour payer des études conduites en 2022 mais non encore facturées.

En 2023, la dotation courante de 117 000 € sera reconduite. Une dotation exceptionnelle d'environ 11 000 € permettra de cofinancer l'étude du suivi des effets du reméandrage en complément du financement majoritaire de l'Agence de l'eau.

En l'absence de remarque supplémentaire, Mme Miegerville clôt la séance à 16h30.

La secrétaire générale
de la sous-préfecture de Coutances,



Sophie MIEGEVILLE

